



# Le Trait d'Union

*magazine*



**DOSSIER**

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

PAGES 4 A 5



## Allons enfants !

# Sommaire

TRAIT D'UNION MAGAZINE - N°120  
MAI 2024

## Pages 2-3

Sommaire  
Edito

## Pages 4-5

Dossier : Conseil Municipal  
des Enfants et des Jeunes

## Pages 6-7

Jumelage franco-allemand  
Aménagement rue de Carvin

## Pages 8-11

Vie Culturelle  
Vie Economique

## Pages 12-13

Action sociale

## Pages 14-15

Solidarité  
Service Urbanisme

## Pages 16-17

Retour en images  
Finances

## Pages 18-19

Droit d'expression des groupes d'élus  
Service Petite Enfance

## Page 20

A l'affiche pour vos sorties



# P.4

## Dossier Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.

Directeur de publication : Philippe Parsy  
Edition, reportages et photos :  
Service Communication de la Ville d'Annœullin  
Grand'Place 59112 Annœullin  
Impression : Hechter à Vendin les Béthune  
4 800 exemplaires  
Tous droits de reproduction réservés - Mai 2024



# Edito

Chères Annœullinoises,  
Chers Annœullinois,

Vous trouverez dans ce magazine un dossier sur le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes. Je me permets un petit rappel historique sur cette instance.

L'idée de la mise en place de conseils municipaux de jeunes dans toutes les communes avait été émise dès 1944 par André Basdevant, membre du Conseil national de la Résistance. Mais sa proposition est restée sans suite, même si de telles structures ont vu le jour en France entre 1963 et 1967. Le premier conseil municipal des enfants « moderne » a vu le jour à Schiltigheim dans le Bas-Rhin, sous la mandature de son maire Alfred Muller.

Amorcée à Annœullin à la fin des années 90, la mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants (CME) a été intensifiée dès 2001 par des élus convaincus de l'importance d'associer les enfants et les jeunes à la construction des politiques publiques et leur concertation au niveau local avec les élus.

Le Conseil municipal des enfants (CME) est une assemblée d'élèves de CM1 et de CM2, celui des Jeunes (CMJ) réunit des collégiens, élus par leurs camarades.

Je tiens à remercier tous les acteurs de la mise en place et de l'animation de nos Conseil Municipal d'Enfants et Conseil Municipal de Jeunes pour la part qu'ils y prennent : les enseignants, le service Jeunesse de la Ville et mes collègues élus. Il s'agit d'une tâche éminemment éducative, pédagogique et citoyenne qui participe à la formation des Jeunes.

Dans cette même édition, vous trouverez un aperçu de la construction de notre budget 2024 soumis au Conseil Municipal le 15 avril 2024.

Il s'agit d'un budget sain et maîtrisé, établi avec rigueur dans un contexte difficile économique, inflationniste et énergétique. Et comme chacun pourra le constater, après une année 2022 difficile, les premières mesures d'économie réalisées dès 2023 portent leurs fruits, puisque la section 2023 de fonctionnement est excédentaire pour plus de 3 500 000 euros, ce qui permet la réalisation des projets et des investissements annoncés pour 2024.

A noter que ce budget a été adopté par le seul groupe majoritaire du Conseil municipal le 15 avril 2024.

En conclusion, comme je l'écrivais en mars dernier, contre vents et marées, nous maintenons le cap dans un contexte de baisse drastique des dotations de l'État et nous montrons notre capacité à surmonter les effets de l'inflation qui sont loin d'être disparus, pour continuer à vivre, à faire vivre la Commune avec toute notre prudence budgétaire habituelle.



Philippe PARSY  
Maire d'Annœullin

## Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Les jeunes annœullinois de moins de 18 ans, véritables acteurs au sein de la commune, représentent un quart de la population. Aussi, la municipalité d'Annœullin place l'éducation et la jeunesse au centre de ses priorités et mobilise les moyens nécessaires à la mise en œuvre de sa politique.

Les instances démocratiques des **Conseils Municipaux, d'Enfants (CME) et de Jeunes (CMJ)**, s'inscrivent dans ce cadre et donnent l'occasion de répondre à un apprentissage des notions de citoyenneté et de démocratie via des élections, des débats.

C'est la volonté de la municipalité de permettre aux enfants de s'exprimer, de monter des projets réalisables afin de les faire participer activement à la vie de la commune et de valoriser la jeune génération. Un lien se crée entre les élus, les institutions républicaines et la jeunesse.

Depuis plus de 20 ans, le CME/CMJ ce sont **480 Conseillers, 10 000 Jeunes** qui se sont exprimés et ont fait entendre leur voix !

**Ce sont aussi de nombreuses actions** en faveur de la citoyenneté, de la solidarité, des sorties éducatives et culturelles, mais surtout des prises de décisions et de positions :

- > Participation à l'aménagement des parcs publics (Mandela, base de loisirs),
- > Participation à la réalisation du Citystade et de son inauguration,
- > Notation des marchés publics concernant les séjours d'été,
- > Choix des sorties proposées par le Kultur'Kart (Sorties culturelles et sportives à destination des 12/17 ans),
- > Participation à la réflexion de l'aménagement du centre-ville.



### Objectifs

- > Favoriser l'insertion, l'engagement citoyen et solidaire
- > Développer le sens de la démocratie et de l'intérêt général
- > Faire découvrir la faisabilité d'un projet aux jeunes, les inciter à s'exercer au montage de projets, les accompagner dans la réalisation et favoriser leur investissement.

### Rôle des acteurs

- > Participer aux prises de décision
- > Travailler autour de projet en concertation avec les élus comme pour la construction du Skatepark ou encore le choix des séjours d'été ...



### Moyens

- > Permettre la libre expression et les échanges
- > Permettre aux enfants et aux jeunes de participer aux décisions
- > Mise en place de temps d'échange entre les enfants, les jeunes et les Elus municipaux

### Indicateurs

Nombre de projet aboutis

## MEMBRES DU CME

La Mairesse  
Louise PAPIN-WAY

### COMMISSIONS :

> **Evènements et sorties**

Adjointe : Ava DUTHOIT

Conseillères

Eloïse SION, Célia LEFEBVRE,  
Alice CHABRIER et Elfie LAMMENS

> **Espace Jeunes**

Adjointe

Emma DELPLANCKE

Conseillers et conseillères

Gabriel MANABLE, Romy MERLIN,

Lili-Rose BERNARD

et Léana TOP-BENOIT

> **Environnement**

Adjoint : Isaac BEY

Conseillers et conseillère

Jikael DESPROGES

Valentine CAPOLINO

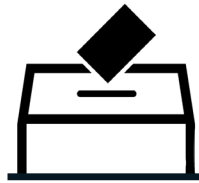
Natéo DELESTIENNE



## Candidatures et campagne

D'abord, le service jeunesse intervient dans les classes, de primaires et du collège, pour sensibiliser les jeunes citoyens à cet outil mis à leur disposition pour s'exprimer, faire entendre leur voix.

A l'issue, les candidats aux CME et CMJ rédigent leur profession de foi sous la forme d'une affiche dévoilant leur programme et axes de travail.



## Élections

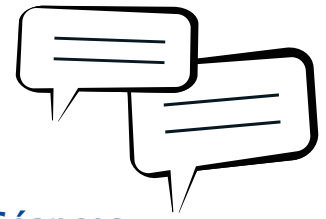
Les élections des CME et CMJ se sont tenues en octobre. C'est ainsi que 500 élèves de toutes les écoles de la ville, du CE<sup>2</sup> jusqu'à la 4<sup>ème</sup>, se sont exprimés sur le choix de leur candidat en déposant leur bulletin de vote dans les urnes pour élire 15 CME et 12 CMJ.

## Installation des Conseils et remise des écharpes



Une fois élus, les jeunes votent pour leurs maires et installent les **3 commissions** :

Espace Jeunes, Sorties et évènements, Aménagement de la ville. Puis en présence des conseillers adultes et de leurs parents, s'engagent officiellement en recevant de leurs pairs adultes l'écharpe tricolore.



## Séances de travail

Au cours de leur mandat, les jeunes élus se réuniront environ 1 fois/mois pour **échanger, débattre et réfléchir** sur des sujets et actions concrètes, relevant des délégations et participeront 3 à 4 évènements et commémorations annuelles.



## Missions des CME/CMJ

- > **Participer à la vie** de la commune
- > **Se mettre** au service des autres
- > **Etre force** de proposition
- > **Mettre en place** des actions et monter des projets
- > **Se familiariser** avec le processus démocratique

## Paroles d'élus

« Quelles ont-été tes motivations à rejoindre le CME ?

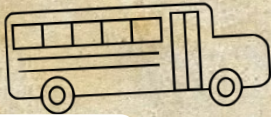
*Améliorer des choses dans la ville, aider les autres et dynamiser la ville. »*

« Pourquoi est-il important de donner la parole aux jeunes ?

*Pour répondre aux attentes des jeunes, parce que nous sommes les futurs citoyens. »*

# Jumelage franco-allemand

Départ pour Worbis



## Carnet de voyage



Quand le lycée Marie Curie à Worbis accueille le collège Albert Ball ...

## Paroles de professeurs

E

« Le lundi 18 mars, nos collégiens ont retrouvé leurs correspondants allemands au lycée Marie Curie de Worbis.

Un programme étoffé de visites leur avait été préparé pour agrémenter leur séjour :

- Le musée de la frontière de Duderstadt, là où passait la frontière séparant la RDA et la RFA jusqu'en 1989,
- La découverte de la ville et de ses maisons à colombages typiques de la région,
- Le Parc des ours qui accueille Pedro, l'ours parrainé par notre comité de jumelage !
- Le Château de Worbis.

Ce séjour s'est terminé par la visite de la ville fortifiée de Muhlhausen, célèbre pour avoir un temps hébergé le musicien Jean-Sébastien Bach et le théologien Thomas Müntzer.

Avec pour finir, un moment de détente dans les thermes de Thuringe !

C'est la tête pleine de souvenirs et d'émotions que nos élèves ont repris la route en direction d'Annoeullin !»

Mmes Bronsard et Zine Enseignantes

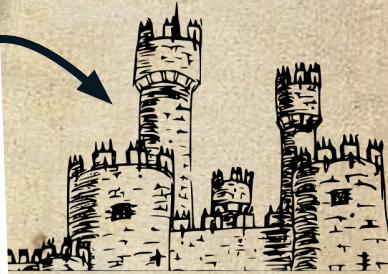
## Annoeullin

Musée de Duderstadt



## Leinefelde-Worbis

Ville fortifiée de Muhlhausen



« En 2010, lors du 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Worbis, nous avons confirmé un engagement réciproque à soutenir des liens étroits et amicaux basés sur le respect, l'amitié et une grande cordialité. La Ville verse au Comité de jumelage une dotation annuelle de 0,33 € par annoeullinois et favorise ainsi des échanges entre notre collège Albert Ball et le lycée de Worbis.

Je félicite et remercie tous les acteurs qui font vivre ce jumelage depuis plus de 20 ans, sous l'égide de son président fondateur André Terrier, puis maintenant de Lucien Vendeville».

Philippe Parsy



Parc animalier Bärenpark Worbis





## Travaux RUE DE CARVIN

En juin 2023, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a lancé une opération de concertation avec les riverains de la rue de Carvin. Cette démarche participative visait à recueillir les préoccupations des habitants, concernant divers aspects tels que la gestion des eaux de ruissellement et la vitesse du trafic routier. Forte de cette écoute attentive, des dispositifs ont été prévus pour répondre aux besoins exprimés. C'est ainsi qu'elle s'engage aujourd'hui dans un projet ambitieux de requalification de la rue de Carvin, dont l'objectif principal est de métamorphoser cet espace urbain en un lieu plus convivial et sécurisé. Les travaux envisagés prendront en compte plusieurs aspects clés. Tout d'abord, des mesures seront mises en place pour résoudre les problèmes de gestion des eaux de ruissellement, contribuant ainsi à prévenir les inondations et à protéger l'environnement local. De plus, des aménagements seront réalisés pour réguler la vitesse du trafic routier, améliorant ainsi la sécurité des piétons.

En savoir plus sur [www.annoeuillin.fr](http://www.annoeuillin.fr)

## Etat des lieux

- Vitesse autorisée 50km/h
- Voie de liaison entrée/sortie ville
- Trafic moyen 5 000 véh/jour
- Trafic poids lourds d'environ 3% (150 PL)
- Passage BUS ligne 858 (accès centre pénitentiaire)
- Trame végétale : 33 arbres
- Stationnement : 79 places
- Réseaux aériens présents

## Projet aménagement

- Vitesse autorisée 30km/h, priorité à droite
- Sécurisation entrée de ville (élément modérateur)
- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Création d'un carrefour à feux
- Trame végétale : 26 arbres + massifs
- Stationnement : 76 places
- Mise en technique discrète des réseaux, suppression des réseaux aériens et des supports
- Remplacement matériel d'éclairage public
- Création d'un cheminement piétonnier sécurisé d'une largeur de 1m40, puis création d'un cheminement piétonnier sur 60 ml le long de la prison



## Planning prévisionnel



Consultation des entreprises de travaux  
Été 2024 (Voirie)

Démarrage travaux Cheminement Piétonnier  
Été 2024  
(~2 mois)

Démarrage travaux de mise en technique discrète des Réseaux  
Octobre 2024  
(~4 mois)

Démarrage travaux Requalification de Voirie  
T1 2025  
(~8 mois)



# FESTIVAL D'HUMOUR

La deuxième édition du festival d'Humour « Les Annoeuilli'rires » a rassemblé près de mille-cent spectateurs du 5 au 7 avril.

**Vendredi**, Emilie Deletrez et Marielle Duroule ont ouvert cette deuxième édition avec la pièce de théâtre « Le journal d'une majorette ». Énergie et humour étaient au rendez-vous.

**Samedi**, la journée a commencé par une séance de Yoga du rire suivie d'un flash mob endiablé sur la place du marché avec Olie et sa valise.

L'après-midi, la Cie Mariska, avec son spectacle de marionnettes « 1,2,3 en cirque », a emmené les enfants rencontrer des clowns et autres funambules. La journée s'est terminée en apothéose avec Erick BAERT qui a enflammé la salle des fêtes avec son incroyable show « The Voice's Performer ».

**Dimanche**, place au burlesque à la médiathèque pour clôturer le festival d'humour avec les Demented Brothers qui ont présenté leurs tours de magie complètement ratés, stupides et décalés. Un bon moment de rires et de légèreté.

Une deuxième édition réussie et un public ravi qui en redemande, alors rendez-vous pour la troisième édition en 2025 !







Espace facile à lire



Soirées escape game



# Vie Culturelle

ça s'est passé ...



EXPO-ENQUETE «Qui a refroidi Lemaure»



L'abolition des privilèges



## Les prochains rendez-vous ! Alors à vos agendas !

### • Dimanche 2 juin

De 10h à 18h : FÊTE VIKING

Espace Nelson Mandela - Buvette et petite restauration sur place

**Campement Viking** en continu

**10h/12h30/16h : Musique** (durée 45min)

Les instruments aux sonorités traditionnelles se mêlent à la vibration multiple des chants pour vous emmener vers de vastes et lointaines contrées.

**10h30/14h/17h30 : Mestre dragonnier**

Déambulation (durée 25min)

2 marchands de tout et de rien essaient d'apprivoiser les pouvoirs d'un jeune.



**11h et 15h : Petits sortilèges entre amis**

Spectacle en fixe (durée 35min)

Dans un décorum de cabinet d'apothicaire itinérant, une sorcière à l'accent métissé, un mage maladroit et un troubadour mégalo proposent au public de découvrir potions et sortilèges...

**11h30/15h30/16h30 : Apprentis dragonniers**

Animation pour enfant (durée 40min)

Les enfants seront initiés à l'art de dresser un dragon.

**13h et 17h : Vendeurs de potions, vendeurs de charmes**

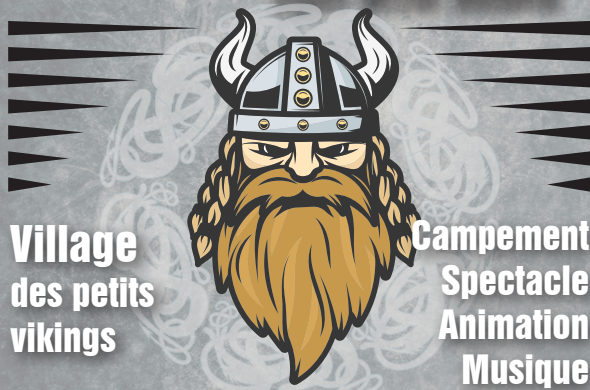
Déambulation (durée 35min)

**18h : Spectacle de jongleurs et cracheurs de feu**

# Fête VIKING

Dimanche 2 juin | 10h-18h

Espace Nelson Mandela



Village  
des petits  
vikings

Campement  
Spectacle  
Animation  
Musique



Programme sur [www.annoeullin.fr](http://www.annoeullin.fr)

### VILLAGE DES PETITS VIKINGS

2€

proposé et encadré par les jeunes ados accompagnés par le service jeunesse et l'association 3/13/17 au profit de l'opération « Sac à dos ».

Jeux gonflables, maquillage viking, animations ...



De 19h30 à minuit : FÊTE DE LA MUSIQUE  
SOIRÉE ELECTRO (Deep House, House et Retro)  
AVEC DJ WILL TURNER, DJ SEB, DJ TONY MONTANA

ANNOEULLIN

Fête de la Musique

21 juin 2024

SOIRÉE ELECTRO

Deep House - House - Retro

De 19h30 à minuit

Espace Nelson Mandela - Av. de l'Europe

Featuring DJ'S

Will Turner | Seb M | Tony Montana

Open air | Gratuit

Buvette et Foodtrucks

Contenants et bouteilles en verre INTERDITS

Contrôle visuel des sacs à l'entrée

www.annoeullin.fr

Espace  
Nelson  
Mandela

GRATUIT  
Buvette et  
Foodtrucks  
sur place

Contenant  
et bouteilles  
en verre  
INTERDITS  
dans le parc  
(contrôle  
visuel des sacs)



## Coups de cœur des lecteurs

Christelle a lu :  
« Mon cœur à déménagé »  
de Michel Bussi

Thriller psychologique et social  
Côte RP BUS

Une petite fille de sept ans  
va vivre un drame familial qui va  
la marquer à tout jamais.

Un désir de vengeance va naître en elle et ne la  
quittera plus.



Médiathèque François Mitterrand  
Boulevard Léon Blum 59112 ANNOEULLIN  
Tél. 03 20 16 15 90

<https://mediatheques-haute-deule.fr>

[contact@mediatheques-haute-deule.fr](mailto:contact@mediatheques-haute-deule.fr)

<https://www.facebook.com/bibannoeullin>





## FORUM POUR L'EMPLOI



Cette deuxième édition du Forum pour l'emploi le 20 mars a été un succès... Nous avons accueilli **35 entreprises** en phase de recrutement : industrie, commerce, restauration, transport, métiers de bouche, sécurité, armées ... Ce sont plus de 300 visiteurs et candidats qui sont venus les rencontrer.

Merci à la Mission Locale et à France Travail pour avoir diffusé ce rendez-vous par mail et par SMS.

Merci à Radio Plus pour l'animation du salon.  
A bientôt pour un nouveau forum.

*Merci à tous pour votre participation !*

**Procédure d'expulsion :** Ce schéma offre un aperçu clair et structuré des différentes étapes impliquées dans le processus d'expulsion, mettant en lumière les interactions entre les acteurs clés.

En tant qu'acteur clé, le CCAS intervient à plusieurs niveaux pour accompagner les parties impliquées, offrant soutien, conseils, et explorant des solutions alternatives à chaque étape critique.

## Schéma procédure d'expulsion

1

### Convocation devant le tribunal : Etape clé du processus d'expulsion

Le bailleur, par huissier, saisit le tribunal d'instance pour résilier le bail, notifiant une assignation au locataire deux mois avant l'audience. Pendant ce délai, le locataire peut demander une aide juridictionnelle. La cellule expulsions envoie un formulaire d'enquête aux services sociaux et le CCAS propose des rencontres pour examiner la situation et rechercher des solutions avant l'audience.

2

### Recours ultime pour prévenir l'expulsion : Implication du CCAS

A ce stade, le bailleur ou le propriétaire peut demander une CRU (Commission Recours Ultime) au CCAS. Cette commission, réunissant l'adjoint à l'action sociale, deux membres du Conseil d'Administration du CCAS, la Directrice du CCAS, et le Bailleur ou propriétaire, vise à trouver des solutions adaptées pour éviter l'expulsion. Le locataire est invité à participer à cette commission pour contribuer à la recherche de solutions concrètes.

7

### Octroi du concours de la force publique

Saisine de la Préfecture pour la décision du concours de la force publique : déterminant ainsi la date de l'intervention. La cellule «expulsion» informe les services sociaux de l'accord obtenu pour le concours de la force publique.

## LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE D'EXPULSION

3

### Audience : Jugement d'expulsion

A l'audience, le tribunal, évaluant les arguments du bailleur et/ou du locataire (soulignant l'importance de la présence de ce dernier), peut proposer :

1. Report de Résiliation : Accordant des délais de paiement ou un échéancier, avec activation de l'expulsion en cas de non-respect.
2. Résiliation Immédiate : Mettant fin au bail instantanément, déclenchant l'expulsion avec ou sans délai pour payer ou quitter le logement.

6

### Réquision du concours de la force publique

Si la tentative d'expulsion échoue, l'huissier demande le recours de la force publique (police ou gendarmerie) dès le lendemain. A ce stade, la cellule «expulsion» adresse une demande d'enquête sociale aux services sociaux, avec l'espoir d'obtenir une note sociale du travailleur social en retour. La Préfecture, par la suite, engage la Police ou la Gendarmerie pour une enquête.

4

### Commandement de Quitter les Lieux (CQL)

En cas de non-respect du jugement par le locataire, le bailleur demande à l'huissier de notifier un Commandement de Quitter les Lieux (CQL). A ce stade, le courrier aux services sociaux informe simplement de l'évolution de la procédure. Malgré cela, le CCAS renoue le contact avec la famille pour éviter l'expulsion en explorant de nouvelles solutions. Une Commission Recours Ultime (CRU) reste envisageable à ce stade.

5

### Tentative d'expulsion

Si, après 2 mois ou à l'expiration des délais, le locataire n'a pas quitté les lieux, l'huissier intervient pour tenter l'expulsion.

## Une Journée spéciale au cœur de l'épicerie sociale «La Parenthèse» : Le bien-être au service des femmes

Dans une atmosphère empreinte de douceur et de solidarité, l'épicerie sociale a ouvert ses portes à une journée toute particulière en l'honneur de la **Journée Internationale des Femmes**.

Cet événement a offert une pause bien méritée à neuf femmes, plongées dans l'effervescence du quotidien.

L'épicerie sociale, habituellement un lieu de soutien alimentaire, a revêtu un nouveau visage pour cette journée mémorable. Carole, bénévole dévouée et masseuse professionnelle, a généreusement partagé son savoir-faire en offrant une série de massages relaxants. Grâce à sa formation, elle a pu proposer une variété de techniques adaptées aux besoins de chacune.

Les mots tels que "ressourçant", "apaisant", "détente" et "agréable" ont été sur toutes les lèvres, décrivant à merveille l'expérience vécue par les participantes. De la relaxation musculaire à la libération du stress, chaque femme a pu se délecter d'un moment de pur bien-être, offert avec générosité et bienveillance.

Cette journée spéciale, empreinte de chaleur humaine et d'initiatives bienveillantes, témoigne de l'évolution constante de l'épicerie sociale «La Parenthèse» en tant que lieu chaleureux et dynamique, toujours prêt à offrir des actions diverses et enrichissantes en faveur de ses bénéficiaires.



### Renouvellement de la boîte à lire éco-responsable par le service petits dépannages du CCAS

Anthony et Samuel, agents du service Petits Dépannages du CCAS, ont récemment remplacé l'ancienne boîte à lire par une nouvelle, fabriquée à partir de matériaux de récupération.

Offrant ainsi une nouvelle opportunité aux habitants de partager leurs livres préférés, cette initiative éco-responsable vise à promouvoir la lecture. Alimentée par des dons de livres, cette boîte à lire encourage l'échange et le partage au sein de la ville renforçant ainsi les liens sociaux et enrichissant la vie culturelle locale.



**POUR TOUTE DEMANDE,  
VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER !**

**Centre Communal d'Action Sociale**  
Hôtel de Ville - Grand Place  
Responsable : Christine LEROY  
**Tél. : 03 20 90 41 55**  
christine.leroy@annoeuillin.fr



Solidarité

766 participants pour 1055 inscrits

# Color Run du CŒUR



« Vivement l'année prochaine »

Sylvie



Merci à tous les participants de cette troisième édition de la Color Run du Cœur ! Votre engagement en faveur de la prévention des maladies cardiovasculaires est remarquable. Malgré les conditions météorologiques difficiles, votre présence a illuminé cet événement familial et festif, animé par notre DJ Lucas Desbiens.

Cette édition 2024 a été un succès grâce à l'implication de chacun, des bénévoles et des différents agents de la mairie.  
**Un grand merci à tous !**  
Rendez-vous l'année prochaine ... avec, nous l'espérons, un temps ensoleillé !



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Commune d'Annœullin, en partenariat avec la MEL, a instauré la mise en place de la demande du permis de louer.

Ce dispositif vise à prévenir et lutter contre l'habitat indigne en assurant ainsi aux futurs locataires un logement décent. Mais il permet également aux propriétaires de bénéficier de conseils et d'aide de la part d'AMELIO (service public de la MEL pour l'amélioration de l'habitat privé) en matière de rénovation, d'isolation, de projets de travaux dans le logement et d'appui à la mobilisation des subventions.

Ce « permis », dès lors qu'il est accordé, est aussi un gage de qualité du logement mis en location et donc une réelle plus-value pour le propriétaire bailleur. Tout le monde en sort gagnant.

L'autorisation préalable de mise en location dite « permis de louer » concerne les logements bâtis avant 1974. Elle concerne les propriétaires, bailleurs ou leurs mandataires qui mettent en location pour la 1<sup>ère</sup> fois ou remettent en location des logements dans le périmètre établi.

Il ne concerne pas les renouvellements de bail, ni les avenants. Sont également exclus les locations touristiques saisonnières (moins de 4 mois dans l'année) et les baux commerciaux.




### Comment savoir si son bien est concerné ?

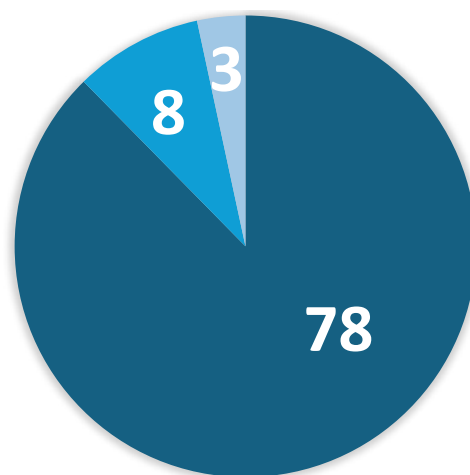
Vérifiez si votre bien est concerné et réalisez toutes vos démarches en ligne sur <https://demarches.mes-demarches.lillemetropole.fr/permis-de-louer/>

Il suffit d'indiquer l'adresse du logement à louer ou à diviser. Le site vous indiquera automatiquement le ou les dispositifs à suivre.



Bilan 1<sup>ère</sup> année d'activité sur la commune, pour l'année 2023, nous avons totalisé **89 dossiers** de permis de louer répartis comme suit :

	<b>autorisation</b>	<b>78</b>
	<b>refus</b>	<b>8</b>
	<b>dossiers en cours d'instruction</b>	<b>3</b>



**Nombre total : 89 dossiers**

Pour tout renseignement complémentaire, le service urbanisme de la Ville est à votre disposition au 03.20.90.41.57/62





1



2



3



4

- 1 — Conférence avec Marc Delrue, le Jardin Potager au Naturel
- 2 — Journée Mondiale de sensibilisation à l'autisme organisée par l'IME
- 3 — Jeux olympiques pour le groupe scolaire Chopin Carpentier organisé au Stadium par la MEL
- 4 — Carnaval organisé par l' APE ACA et la municipalité

Plus de photos sur

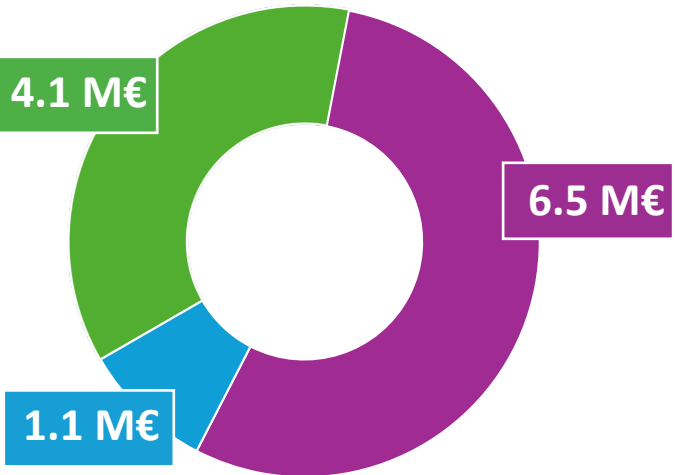




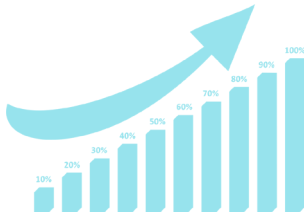
## Le budget de la commune

Les grands équilibres du budget

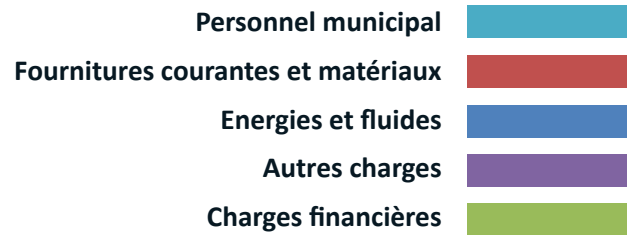
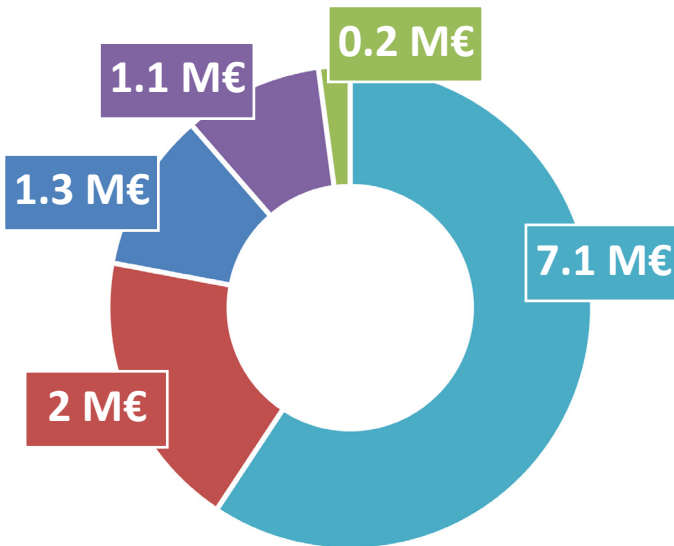
### Les principales recettes



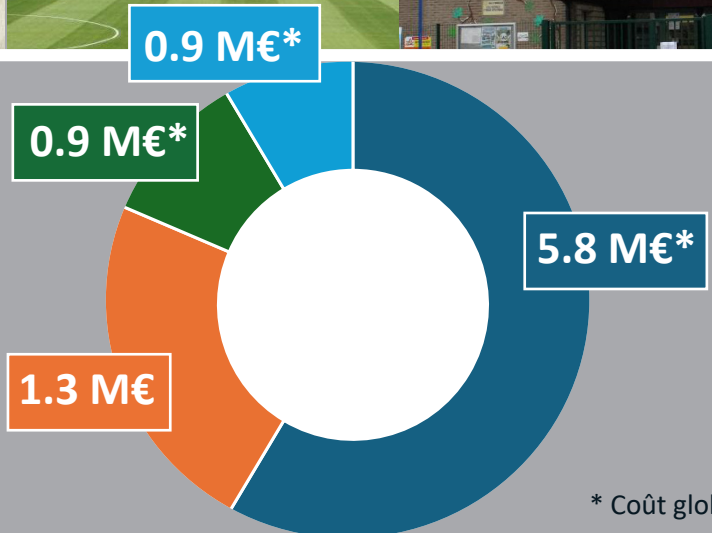
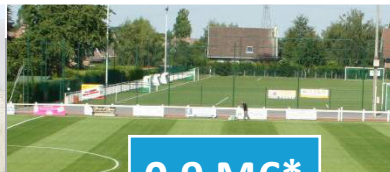
Les subventions d'équipement 2.6 M€



### Les principaux postes de dépenses

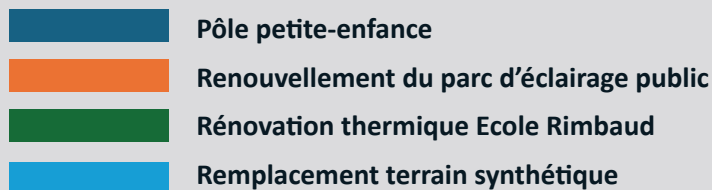


### Les principaux projets d'investissement



\* Coût global

### Les indicateurs



Grâce à un autofinancement de plus de 3.2 M€, la ville investit pour l'avenir.

**Groupe Ensemble pour l'avenir avec Philippe PARSY**

Dans le Trait d'Union précédent, le Maire décrivait quelques projets municipaux dont les investissements représentent nos orientations budgétaires pour 2024. Le 15 avril 2024, leur inscription au budget 2024 a été soumise au Conseil Municipal : l'éclairage public, la rénovation thermique de l'école Arthur Rimbaud, le pôle Petite Enfance, le terrain synthétique ...

Comme disait Philippe Parsy, ce budget, établi dans un contexte de baisse drastique des dotations de l'État, fait preuve de notre capacité à surmonter les effets de l'inflation, à oser, tout en observant une prudence budgétaire certaine, en maintenant les équilibres obligatoires entre dépenses et recettes, par un suivi d'exécution budgétaire régulier.

C'est pour nous une marque de respect envers nos contribuables, mais c'est aussi avant tout une obligation faite aux communes.

Une obligation que nous impose l'État, même si, depuis longtemps, celui-ci gouverne à coup de déficits et cherche ensuite tous les moyens pour faire baisser le montant d'une dette qui devient catastrophique. L'État cherche alors toujours vers le bas et trouve une certaine facilité à majorer les bases des impôts fonciers, à s'adresser aux communes, aux collectivités locales. On évoque même récemment de leur imposer 10 milliards d'économies, ce qui obérerait à coup sûr nos capacités à agir ! Que penserait-on d'un père de famille en difficulté qui se bornerait à priver ses enfants de l'essentiel pour vivre !

**Pierre DUBAR**, Porte-parole du Groupe majoritaire  
[contact@annoeullin.fr](mailto:contact@annoeullin.fr)

**Groupe Une nouvelle énergie pour Annoeullin**

La Chambre Régionale des Comptes audite actuellement les finances de notre commune, mais n'a pas encore dévoilé son rapport à l'heure où nous vous écrivons.

Nous connaissons celui de Provin, dans lequel Philippe Parsy, notre maire, est accroché (Source Voix du Nord) dans sa fonction de Directeur Général des Services, pour des questions de manque de légalité financière. Il s'est pourtant toujours donné sur Annoeullin une image de respect parfait de la loi et d'intégrité morale.

L'image de notre commune sortira-t-elle indemne de son audit ?

Les éléments transmis dans le cadre du budget primitif de la commune ne nous ont pas paru suffisamment justifiés pour le valider. Pourquoi augmenter nos impôts et les tarifs municipaux alors que la commune est excédentaire ? Le tarif énergétique n'est-il pas en baisse ? Il ne faut pas confondre projets dans l'intérêt de la commune (sans la mettre à mal financièrement) et projets dans un but électoraliste.

Le 9 juin, n'oubliez pas d'aller voter !

Claire DUTILLEUL, Gregory VANGREVENINGE, Mathilde DEMONT

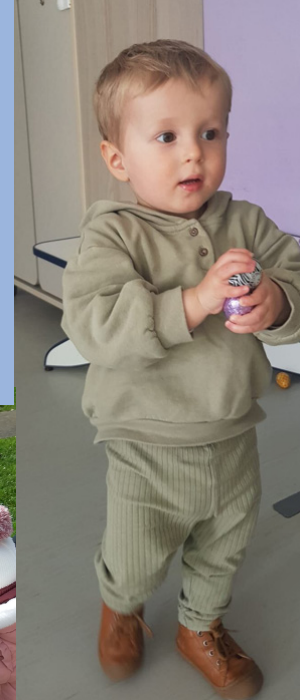
Conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, chaque groupe politique bénéficie d'un droit d'expression dans le magazine municipal dénommé « Le Trait d'Union Magazine ». Les textes, communiqués par courrier électronique aux services municipaux avant le cinquième jour du mois de parution, sont rédigés et publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, cette expression n'engageant ni la rédaction, ni la direction de la publication qui ne saurait encourir aucune responsabilité de l'insertion d'un texte dont elle ne peut légalement se dispenser. Cette expression doit présenter un lien suffisant avec les affaires de la collectivité et respecter les lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. Les auteurs doivent s'abstenir, particulièrement en période pré-électorale et électorale, de rédiger des textes à caractère électoraliste ou polémique.



## Chasse à l'œuf à la crèche

Le jeudi 28 mars, les enfants de la section des moyens et grands ont participé à la chasse à l'œuf. Ils étaient ravis de découvrir les chocolats cachés à l'intérieur et dans le jardin.

Après l'effort, le réconfort, avec une petite dégustation de leurs trouvailles. Chacun a pu repartir le soir avec sa création garnie de chocolats.



## Carnaval

Vendredi 29 mars, la halte-garderie et le relais petite enfance se sont parés de leurs plus beaux atours pour fêter le carnaval. Blanche Neige, le petit chaperon rouge et une bien jolie poupée ont « ambiancé » la halte-garderie pendant que les assistantes maternelles et les enfants défilent à la Fontinelle. Tout le monde était déguisé pour la circonstance. Place ensuite à la chasse aux œufs à la halte-garderie.

Pour le RPE, il faudra attendre que les cloches soient passées. A bientôt pour de nouvelles aventures.



**13**  
**Juillet**  
à 22h45

# SPECTACLE pyrotechnique

A l'Espace N. Mandela

avenue de l'Europe



A l'affiche pour vos sorties !



# Oktoberfest



**Dimanche 22 septembre 2024**

12h - Salle des fêtes (Place de Verdun)

## Repas dansant

Animé par l'orchestre  
«Freddy Mark»

### Menu

(1 plat, 1 dessert et 1 boisson)

Choucroute ou Assiette anglaise

### Tarifs

Adultes 25 €

Enfants 12 €  
- de 15 ans



Ouverture de la billetterie le 5 juin

Billetterie sur [www.annoeullin.fr](http://www.annoeullin.fr)  
Renseignements au 03.20.90.41.60